



Septembre 2019

RENTÉE PETITE ENFANCE



Réorganisation du Domaine Accueil

Au sein de la Direction Petite Enfance, le Domaine Accueil se charge du suivi des structures publiques et associatives de la Mairie de Toulouse. Cela représente 140 structures dont 45 publiques et 95 associatives.

Son fonctionnement est assuré par 950 agents accueillant environ 3000 enfants.

Les équipes sont composées de métiers relevant de 2 filières (Médico-social et Technique)

Leur coordination est assurée par 5 agents répartis par type de structure.

Cette organisation a atteint ses limites et rencontre de nombreuses difficultés.

C'est pourquoi l'Administration a proposé, lors de ce Comité Technique :

- La mise en place d'une nouvelle organisation de la coordination qui sera définie par Territoires : **3 au total (EST, CENTRE et OUEST) avec pour chaque territoire 2 coordinateurs soit 1 par secteur**

Secteur 1 : Frédéric Bordier

Secteur 2 : Chantal Daven

Secteur 3 : Djamel Tahar

Secteur 4 : Deborah Agostini

Secteur 5 : Lydie Rougé

Secteur 6 : Myriam Poux

Il y aura donc 6 coordinateurs qui assureront le suivi des établissements publics et associatifs

- Un suivi des agents techniques sera effectué par un référent technique au grade d'agent de maîtrise.

RAPPEL

Notre Organisation Syndicale, forte de ses 12 élus(es) au Comité Technique, est intervenue lors de l'instance afin de porter vos revendications





NOS REVENDEICATIONS ET PROPOSITIONS



Lors de ce Comité Technique, FO a insisté sur la nécessité d'une plus grande proximité entre les coordinateurs et les agents. L'Audit effectué en 2018 souligne le manque de communication entre les agents et la Direction Petite Enfance.

Pour FO la mise en place de la territorialisation permettra aux coordinateurs d'assurer des visites plus récurrentes dans les structures et donc d'évaluer au mieux les problématiques rencontrées sur le terrain.

FO propose la mise en place d'Antenne par territoire. La Maison Municipale des Familles se situant à Borderouge, il serait plus pratique, tant pour les coordinateurs que pour les agents, de se retrouver sur les territoires.

FO est en parfait accord avec la mise en place d'un référent technique calibré sur un poste d'agent de maîtrise.

En effet, au vu de la technicité du métier des agents techniques, il était primordial que les adjoints techniques soient encadrés par un agent de la filière technique et non pas de la filière médico-sociale.

En revanche, pour FO, un seul poste d'agent de maîtrise est insuffisant compte tenu du nombre important d'agents technique sur la Direction Petite Enfance et l'étendue du territoire toulousain.

FO propose, également, qu'une évaluation à la fin de l'année 2019 soit mise en place afin d'apprécier la nécessité d'intégrer un agent de maîtrise par territoire.

Enfin, FO demande que l'agent de maîtrise puisse bénéficier d'un véhicule de fonction ou d'une indemnité de déplacement.



FO a voté POUR et restera attentif à la mise en place de cette nouvelle réorganisation !

SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT SFT

La campagne de réactualisation des droits au Supplément familial de traitement (SFT) pour l'année 2019-2020 se déroule jusqu'au 26 septembre 2019.

Vos documents sont à retourner à votre SoRH soit par mail, soit par courrier.

En sont exclus : les agents rémunérés selon un taux horaire ou à la vacation, en congé parental, les assistantes maternelles, les agents de droit privé (apprentis, emplois d'avenir) ainsi que les stagiaires école.

Petit rappel : Le supplément familial de traitement est versé mensuellement, à compter du 1^{er} jour qui suit le mois de naissance de l'enfant.

RAPPEL

Pensez à envoyer vos **justificatifs hebdomadaires ou mensuels** ainsi que l'attestation annuelle comprenant l'échéancier de vos transports (**BUS, METRO TISSEO + SNCF ET VELO TOULOUSE**) à votre So RH :
sorh-petiteenfance@mairie-toulouse.fr

LA CANICULE

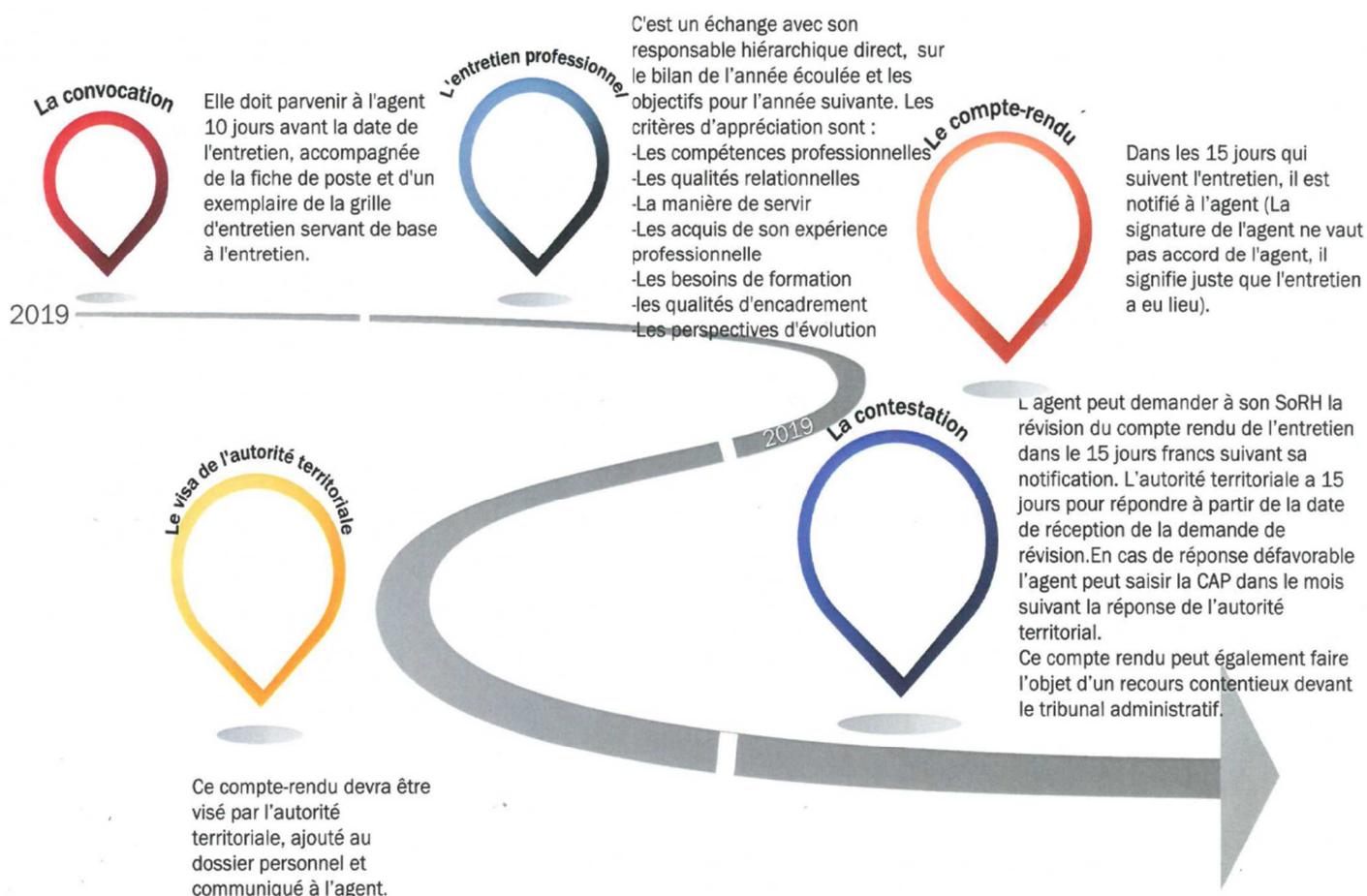
Cet été, notre Organisation Syndicale a alerté l'Administration sur la gestion de cet épisode de canicule dans nos structures Petite Enfance.

Une réponse nous a été faite, qui détaillait les pratiques en cours, insuffisantes pour la plupart. Il semble désormais, qu'une prise en compte et une mise en œuvre de solutions plus pérennes, voient le jour pour lutter contre ces périodes caniculaires qui finalement deviennent « habituelles ».

Vous pouvez consulter la réponse de l'Administration sur notre site internet :

www.fo-municipauxtoulouse.com

L'ENTRETIEN ANNUEL



Bien sûr, en cas de désaccord le syndicat FO peut vous accompagner dans une médiation amiable afin de défendre votre position.

Cette année, les entretiens professionnels, qui concernent la période du 1er septembre 2018 au 31 août 2019, se déroulent du 16 septembre au 15 novembre.

Ce qui change



Ces entretiens sont désormais effectués par le responsable hiérarchique direct et le pourcentage des 10% (prime de novembre), suite à la mise en place du RIFSEEP, peut s'étendre de 100 % à 0 % (il peut donc être de 100 %, 75 %, 50 %, 25 % et 0%).

REFORME DES MODES D'ACCUEIL,

UN AUTOMNE DECISIF !!!



Le collectif « Pas de bébés à la consigne » a pris connaissance du document soumis à la consultation par le gouvernement en date du 17 mai dernier.

« Un cadre plus simple pour une offre d'accueil plus riche »

En application de l'art 50 de la loi ESSOC, le chantier ouvert, a pour ambition de simplifier le cadre normatif afin de permettre le développement d'une offre d'accueil de qualité plus riche et plus ouverte

Le collectif « Pas de bébés à la consigne » y répond en proposant à Mme Dubos, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Solidarités et de la Santé, 20 propositions dont notamment :

- Un ratio moyen d'encadrement de **1** professionnel pour **5** enfants en EAJE
- Une surface de **7m2** minimum par enfant garantie sur tout le territoire
- Un ratio d'au moins **50%** de professionnels plus qualifiés en EAJE
- Des possibilités d'accueil en surnombre, limité à **110%** de l'effectif en EAJE et calculé sur l'effectif des inscrits

Je vous invite à consulter les analyses et les demandes du collectif sur www.pasdebebesalaconsigne.com



En parallèle, une assemblée générale du collectif « PAS DE BEBES A LA CONSIGNE 31 » s'est tenue le 20 juin dernier. Toutes les déléguées Petite Enfance FO étaient présentes et nous avons pu apporter nos réflexions et contributions afin de mettre en avant nos revendications sur le texte de la DGCS (Direction Générale de la Cohésion Sociale).

Nous vous invitons à consulter l'art. 50 ESSOC du projet de loi de la DGCS, le texte de nos revendications ainsi que le compte-rendu de cette Assemblée Générale sur notre site internet www.fo-municipauxtoulouse.fr / Rubrique Petite Enfance.

FO Petite Enfance appelle l'ensemble des professionnels de la Petite Enfance à se tenir prêt à se remobiliser dans les semaines à venir si la réforme des modes d'accueil

n'est pas à la hauteur des jeunes enfants !!!!!!!



Scannez pour un accès direct à la Section Petite Enfance de notre site

Syndicat Force Ouvrière

4 avenue du château d'eau 31300 Toulouse

fo-municipauxtoulouse.com – fo.petite.enfance@gmail.com – Tel : 05 61 22 24 41